

Hedwige Peemans-Poullet (dir.) : *La démocratie à l'épreuve du féminisme.*

Chantal Maillé

Volume 12, numéro 2, 1999

Invisibles et visibles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/058052ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/058052ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Maillé, C. (1999). Compte rendu de [Hedwige Peemans-Poullet (dir.) : *La démocratie à l'épreuve du féminisme.*]. *Recherches féministes*, 12(2), 182–186.
<https://doi.org/10.7202/058052ar>

de choisir » (p. 193) et non par les autres, et « sur la façon dont les préjugés sociaux ont été incorporés dans la conception des machines » (p. 194). Elle conclut que des études soutenues sur le rôle de la technologie, telle qu'elle est conçue actuellement, dans la transmission des stéréotypes sexistes permettraient de faire reconnaître les compétences des femmes, ce qui aurait un effet sur l'équité salariale, la santé au travail et nos conceptions quant à l'emploi et au lieu de travail. Selon Balka, il faut démythifier la technologie et la placer au centre de l'analyse et des débats féministes.

Je terminerai en exposant quelques réflexions. Rappelons que j'ai beaucoup aimé lire cet ouvrage et en faire le compte rendu. Certains chapitres me semblent supérieurs aux autres soit par la qualité de l'écriture et la clarté de l'exposé, soit par leur contenu plus original et une recension d'écrits plus à jour. L'ouvrage dans son ensemble m'apparaît un outil indispensable, qui devait voir le jour afin de continuer à documenter *en français*, et avec l'intégration de références francophones, la critique féministe des disciplines scientifiques. Le fil conducteur, que Roberta Mura note dans son introduction et que l'on retrace en effet, est bel et bien la reconnaissance de la diversité de l'image des femmes, de leur parole et de leur expérience. Aucun des chapitres n'en présente une image réduite ou limitée. La trame sous-jacente, plus évidente chez certaines auteures mais présente dans l'ensemble du livre, me semble la réflexion sur le concept de genre et une distanciation prononcée de l'idée qu'il puisse exister une spécificité irréductible du *féminin*. Par exemple, l'attention est attirée par la remise en question de plus en plus claire du rôle fondateur de la biologie (Baudoux) et du stéréotype de la nature féminine (Mason) ainsi que par le questionnement concernant les thèses essentialistes et anti-essentialistes.

CLAIRE LAPOINTE

Département de l'enseignement au secondaire
et des ressources humaines
Faculté des sciences de l'administration
Université de Moncton

—● Hedwige Peemans-Poullet (dir.)

La démocratie à l'épreuve du féminisme.

Bruxelles, Université des femmes, 1998, 284 p.

L'ouvrage examiné ici regroupe les actes d'un colloque tenu à l'Université des femmes à l'occasion du 50^e anniversaire du suffrage universel des Belges par suite de l'octroi du vote aux femmes. Y sont rassemblés dix-huit textes abordant différents sujets autour de la thématique de la démocratie, notion qui est décortiquée sous l'angle de l'analyse féministe. Le colloque avait pour objet d'introduire une confrontation et une dialectique entre les deux termes que sont la démocratie et le féminisme ainsi que de remettre en question les conditions de l'exclusion des femmes de la démocratie. Diverses disciplines sont mises à contribution dans cet exercice de déconstruction des discours dominants au sujet de la place des femmes au sein des institutions représentatives de la démocratie, ce qui en fait un exercice intégrant une méthode totalement interdisciplinaire autour d'un objet commun.

Une quantité impressionnante d'articles et d'ouvrages traitant des relations entre les femmes et les institutions politiques ont été publiés au cours des dernières années, donnant

l'impression que la réflexion sur le sujet avait atteint un point de saturation et de redite. Cet ouvrage présente des textes qui viennent renouveler le débat en développant de nouveaux argumentaires tout en se montrant critiques quant aux arguments utilisés au premier stade de la réflexion sur l'entrée des femmes dans les institutions politiques faisant suite à l'élargissement du droit de suffrage. Plusieurs auteures entendent se démarquer de l'optique essentialiste qui inscrit une différence concernant le genre dans l'exercice de la fonction politique, ce qui vient trancher avec les méthodes qui ont dominé jusqu'ici dans la littérature sur la question.

Hedwige Peemans-Poullet, qui a coordonné l'ouvrage, lance en introduction un ensemble de questions à propos de l'intégration de la population dans le jeu démocratique et de son adhésion à la règle du jeu. « Les femmes au pouvoir, oui, c'est possible, écrit-elle, mais seulement pour défendre les intérêts des dominants. Par contre, ce qui demeure aujourd'hui encore de l'ordre de l'interdit ou de l'impensable, c'est que les intérêts spécifiques de la majorité des femmes soient explicitement pris en charge par des responsables politiques, qu'ils soient hommes ou femmes » (p. 15). L'auteure avance l'hypothèse que le faible nombre de femmes au pouvoir serait attribuable au fait que les femmes sont peu tentées de prendre en charge ce que l'on appelle « l'intérêt général », expression qui serait en fait un euphémisme pour désigner les intérêts particuliers des classes dominantes et de leur composante masculine.

Dans son texte, l'historienne Éliane Gubin analyse les conditions de l'exclusion des femmes du droit de vote en Belgique et suggère de remonter à 1789 comme fondement de l'histoire de cette exclusion. La société moderne issue de 1789 n'a jamais pensé les femmes comme des membres neutres du corps social, mais elle les a vues comme des personnes sexuées appelées à remplir une tâche fondamentale, la reproduction et le maintien de la famille. Tout, depuis la Révolution française, était construit sur un socle différencié et distributif, qui écartait *ex officio* les femmes de l'espace public. L'idée même de leur participation à l'exercice de la souveraineté a rapidement été vidée de sens. L'accès des femmes au suffrage n'est pas seulement une question politique, elle touche à l'organisation de l'ordre social. L'histoire du vote des femmes présente donc d'emblée ce paradoxe : droit politique par excellence, le suffrage féminin n'est pas réductible à ce seul paramètre et l'analyse politique ne peut en rendre compte complètement (p. 50). Gubin cite au passage une théorie de Pierre Rosanvallon pour expliquer la faiblesse du nombre de femmes élues en politique : « L'individuation poussée du modèle français impliquait en contrepoids la glorification de la famille, lieu de solidarité collective perçu comme l'antidote indispensable à l'individualisme forcené de l'espace public. Cette nécessité, concrétisée par des normes juridiques (le Code juridique de 1804) aurait en quelque sorte scellé le destin féminin de la sphère privée » (p. 52). Gubin mentionne également la division des rôles de sexes comme élément constitutif de l'exclusion des femmes, écrivant que ce qui a répugné aux mentalités du temps a sans doute moins été de conférer du pouvoir aux femmes que de leur conférer le même pouvoir qu'aux hommes, ce qui aurait mené à la confusion des sexes :

C'est probablement cette crainte, presque viscérale, de la confusion des sexes et de ses funestes conséquences, qui constitue la clé de lecture de la société bourgeoise du siècle passé. Au tournant du siècle, elle prit même les allures d'un véritable fantasme, d'une étonnante démesure, légitimée par des écrits pseudo-scientifiques. C'est pourquoi toute tentative pour rapprocher le comportement des femmes et celui des hommes fut perçu comme un péril extrême, que les

femmes elles-mêmes ont redouté autant que les hommes, tant il semblait souhaitable à tous que l'espace social fût organisé et balisé par des repères clairs, visibles et incontestables (p. 71).

Le recueil compte deux textes sur le Canada. Ainsi, Nathalie Picard propose une interprétation de l'exercice du droit de vote par les femmes du Bas-Canada de 1792 à 1849. À l'origine du parlementarisme bas-canadien, les hommes politiques ne semblent pas opposés au vote des femmes. Ce même parlementarisme a cependant permis à la petite et moyenne bourgeoisie de se faire entendre davantage et d'obtenir plus de pouvoir et d'influence. La montée de cette classe et la diffusion de ses valeurs se particularisent par un mouvement plus grand vers la division des sphères selon les sexes, ce qui constitue une explication possible de l'exclusion des femmes du pouvoir politique (p. 88). On remarquera la parenté des thèses de Picard et de Cubin à propos des facteurs qui ont conduit à exclure les femmes des institutions démocratiques au XIX^e siècle. Le retrait du droit de vote aux femmes du Bas-Canada, en 1834, vient confirmer la conception dominante des hommes selon laquelle les œuvres philanthropiques permettent aux femmes de s'engager socialement d'une façon beaucoup plus convenable pour elles que la politique.

Jane Jenson, pour sa part, offre une lecture contemporaine du régime de citoyenneté canadien et développe l'idée qu'il y a eu à un certain point un « État des femmes ». Elle situe autour des années 70 l'organisation d'un volet « femmes » dans le régime de citoyenneté canadien et considère l'adoption de la Charte des droits et libertés dans la Constitution canadienne, en 1982, comme le début d'un autre régime de citoyenneté, dans lequel il est très difficile de faire reconnaître les droits des groupes.

De son côté, Éliane Viennot aborde la loi salique dans la culture française, cette ancienne disposition française qui avait pour objet d'écarter les femmes de l'héritage et de la transmission de la Couronne. Elle suggère l'hypothèse d'un lien entre cette loi et la rareté des femmes en politique dans le contexte de la France. S'il subsiste encore quelque chose de la tradition monarchique en fait de pouvoir féminin, c'est l'ancienne prérogative du souverain qui peut imposer la présence des femmes, malgré ce qu'autorise le système en vigueur ou au-delà de celui-ci. L'auteure avance que la tradition républicaine est la source de l'exclusion politique des femmes et que le refus du partage des responsabilités entre les sexes est bel et bien au cœur de la tradition républicaine telle qu'elle s'est forgée en Europe.

D'autres textes abordent plus directement les mesures déjà adoptées dans différents pays pour faire progresser le nombre de femmes élues en politique. On y traite par exemple de la question des quotas que la Belgique a adoptés comme mesure en vue de faire progresser le nombre de femmes élues en politique. Le projet de 1994 établissait en effet qu'au maximum les deux tiers des personnes de même sexe pouvaient être présentées sur les listes électorales. Les quotas belges en matière de genre sont même régis par la loi, facteur attribuable à la longue tradition de ce pays en fait de quotas, puisque de telles mesures ont déjà été adoptées pour une représentation équilibrée des différentes tendances religieuses, philosophiques et linguistiques. C'est pourquoi la pratique des quotas est apparue évidente lorsqu'on a voulu introduire une mesure structurelle pour augmenter le nombre de femmes en politique, alors que le Québec semble résister en bloc à ce genre de mesures.

Ann Carton aborde un autre aspect de l'effort fait en Belgique pour voir progresser le nombre de femmes en politique, soit les campagnes « Votez femme ». De telles campagnes ont vu le jour depuis les années 70 et ont continué au cours des années, en dehors

des clivages entre partis politiques, à être organisées à l'occasion d'élections aussi bien communales ou nationales qu'européennes. Les données relatives à l'effet de ces campagnes démontrent leur utilité selon un sondage réalisé sur la question.

Quant à Bérengère Marques-Pereira, elle propose une analyse de la parité comme stratégie féministe pour parer à la sous-représentation des femmes dans les assemblées parlementaires. Elle développe l'idée suivante : l'enjeu actuel pour les femmes est d'agir en citoyenne. Or, si la citoyenneté comme statut est un jalon acquis dans l'émancipation des femmes, rien n'est moins certain en ce qui concerne la citoyenneté comme pratique. Celle-ci s'exerce à travers la représentation et la participation politiques qui fournissent à l'individu la capacité à peser sur l'espace public (p. 176). L'auteure introduit un ensemble d'éléments critiques sur l'idée de la parité, écrivant que cette dernière ne permet pas de dépasser les tensions qu'elle prétend surmonter, à savoir les dilemmes universalisme/particularisme, égalité/différence, privé/public. Elle pose également une question qui apparaît fondamentale dans le projet de la parité : la différence sexuelle est-elle centrale par rapport aux autres différences ? La parité serait une reconnaissance de la dualité sexuelle du genre humain, mais l'enjeu de la parité ferme la porte à toute politique de reconnaissance de la diversité linguistique, religieuse, ethnique ou autre. Ce faisant, la revendication paritaire confère un statut premier aux rapports de genre au regard des autres rapports sociaux. Par ailleurs, à la défense du principe, elle souligne que l'enjeu de la parité n'est pas d'affirmer que les femmes représenteraient les femmes et les hommes, les hommes, mais que paritairement ils représenteraient tout le peuple (p. 179). Enfin, Marques-Pereira soulève trois éléments équivoques dans le projet politique de la parité : la question des intérêts des femmes, l'idée des valeurs et des comportements qui seraient propres aux femmes et, enfin, la revendication d'un partage du pouvoir sans affronter la question du fonctionnement du pouvoir politique dont les règles du jeu ont été établies sans les femmes.

Pour sa part, Olivier Paye propose une analyse en faveur de la loi des quotas en Belgique, qu'il fonde non pas sur la dualité sexuée du genre humain mais sur la taille du groupe que représentent les femmes :

La boucle est bouclée : ce n'est pas la dualité sexuée du genre humain qui est l'argument ultime pour convaincre de la légitimité de l'objectif de la loi, c'est le fait que les femmes représentent la moitié de la population et qu'elles constituent un groupe que sa taille place sociologiquement au-dessus d'autres groupes, comme les communautés linguistiques pour la représentation politique desquelles des mesures particulières ont déjà été prises, alors même que ces groupes constituent toujours des minorités dans un ensemble donné. C'est bien l'argument de la taille sociologique de la population féminine et non celui de la dualité ontologique du genre humain qui clôt le débat (p. 211).

Mentionnons, enfin, la réflexion critique de Jo De Leeuw dans un texte qui propose d'élaborer une critique féministe de la démocratie, élément central du bilan qu'elle trace des 50 ans de suffrage universel. Le féminisme ne doit-il pas avoir un autre objet que la seule participation à cette démocratie ? L'auteure propose de penser à ce que pourrait être la démocratie à partir de la combinaison de deux observatoires, soit le point de vue de la classe ouvrière et le point de vue des féministes.

Plusieurs autres textes complètent cet ouvrage, ouvrant de nouvelles avenues à la réflexion féministe sur la place des femmes en politique vue sous une perspective féministe.

La contribution la plus importante de l'ouvrage est certainement d'amener un point de vue critique par rapport à certaines stratégies endossées aveuglément comme porteuses d'espoir pour l'avancement de la cause des femmes sur la scène politique. Il s'agit cependant d'un recueil de communications, avec les limites que le genre impose : articles inégaux, thèmes souvent traités de façon superficielle. Cette fois-ci, la publication des actes du colloque apparaît néanmoins justifiée, plusieurs textes s'inscrivant dans un effort d'approfondissement et de renouvellement de la réflexion sur la place des femmes au sein des institutions politiques traditionnelles.

CHANTAL MAILLÉ

Institut Simone-De Beauvoir
Université Concordia

—● Louise Blais

*Pauvreté et santé mentale au féminin,
l'étrangère à nos portes.*

Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, 169 p.

L'étrangère à nos portes, là est tout le paradoxe. La pauvreté est le facteur de risque le plus connu pour l'apparition de problèmes de santé mentale et, pourtant, la personne vivant dans des conditions de pauvreté reste une étrangère pour les chercheurs et les chercheuses, de même que souvent pour les personnes-ressources et les spécialistes travaillant dans ce domaine. On ne connaît cette étrangère que par statistiques interposées ; sa réalité, sa vision des choses, ses stratégies demeurent dans l'ombre. Dans son ouvrage, Louise Blais veut combler cette lacune en abordant les liens unissant le statut socioéconomique et la santé mentale sous l'angle de l'expérience vécue par des femmes ayant des enfants et vivant en deçà du seuil de pauvreté.

Ce livre présente les résultats d'une recherche qualitative effectuée auprès de 34 femmes de la région de Montréal, soit 18 Québécoises dites « de souche », 9 immigrantes et sept réfugiées. À travers l'analyse de ces entrevues et les extraits présentés, l'auteure donne une voix à ces femmes « dont on parle beaucoup mais que l'on entend peu » (p. 29). Les résultats sont surprenants : cette démarche permet de découvrir des aspects insoupçonnés d'une problématique mille fois étudiée. En mettant de côté neutralité et généralisation, l'auteure trace un portrait si prenant de ces femmes que l'on s'éprend d'affection, puis d'admiration pour elles. Le regard qu'offre ce livre remet en question plusieurs « évidences » sur cette population et révèle à quel point il est nécessaire de lire entre les lignes des données épidémiologiques sur le lien unissant statut socioéconomique et santé. Louise Blais démontre qu'il est beaucoup plus utile, pour comprendre cette étrangère, de l'écouter plutôt que de lui créer des catégories qui ne sont pas faites pour elle.

La première partie de l'ouvrage présente la base théorique sur laquelle s'appuie la recherche. L'auteure remet en question les approches médicales et épidémiologiques qui décontextualisent le problème de santé au point de séparer la personne malade et sa maladie, et de ne s'occuper que de cette dernière. Elle s'attarde également sur le discours actuel entourant la nouvelle santé publique. En adoptant une perspective historique, elle démontre les variations que l'on observe dans la notion de besoin en matière de santé mentale en fonction du contexte, ce qui l'amène à s'interroger sur la signification donnée